

Repeuplement artificiel des cours d'eau: du changement en vue

«La pérennité de populations piscicoles saines et leur exploitation durable ne peuvent être assurées qu'au sein d'habitats intacts.» Cette phrase, tirée de la publication de l'OFEV «Repeuplement durable des cours d'eau», énonce un principe simple: le maintien d'une population animale passe toujours par la sauvegarde de son habitat. Ce constat n'est pas nouveau et fauna•vs en parlait déjà en 2011, dans un article traitant justement de la problématique du repeuplement artificiel des cours d'eau (voir encadré).

Mais pourquoi a-t-on dû repeupler les cours d'eau? La modification quasi systématique de ces derniers, essentiellement via les endiguements qui les corsètent, a entraîné la perte de surfaces énormes d'habitats adéquats pour la faune piscicole. Une des conséquences les plus visibles de ces destructions des lits naturels est le recul constant des prises par la pêche de loisir depuis les années 1980. Pour enrayer ce déclin, de nombreux repeuplements ont été effectués, exclusivement à partir de poissons d'élevage. Au mieux ces repeuplements sont un effort vain, au pire ils ont des conséquences néfastes pour les populations naturelles. Cette pratique hautement discutable (mais malheureusement trop peu discutée en Valais) a, depuis des années, fait l'objet de recherches scientifiques. Le bilan est clair: les résultats des analyses ne parlent pas en faveur des repeuplements, bien au contraire.

Dans le bulletin fauna•vs **info** n°20 (2011), nous avons déjà fourni une description détaillée des effets pervers du rempoissonnement sur les populations sauvages, que ce soit en termes de survie, de succès reproducteur ou de réduction de la diversité génétique; nous y renvoyons à nouveau le lecteur.

Changement de philosophie

Malgré l'accumulation de preuves scientifiques en défaveur du repeuplement, cette pratique s'est poursuivie en Suisse et le Valais investit, à perte, des sommes considérables dans ce pis-aller. Mais la situation est en train de changer. En effet, les suivis les plus récents opérés dans différents cantons helvétiques ne viennent que confirmer l'inanité des repeuplements. Un résumé de ces résultats est décrit dans une brochure l'OFEV (2018). Cette publication risque bien de marquer un tournant dans la gestion piscicole suisse. En effet, pour l'OFEV, partant du constat que seuls des milieux naturels intacts sont à même d'assurer un maintien à long terme de populations de poissons, les mesures de repeuplement sont la plupart du temps non seulement inefficaces, mais surtout inutiles dès lors que l'accent est mis sur la renaturation. Si des mesures de repeuplement temporaires peuvent parfois se justifier dans l'optique de combler des déficits démographiques abrupts, notamment en cas de pollution décimant les populations, de telles mesures doivent rester l'exception. A terme, la Confédération va tout mettre en œuvre pour que ce soit le recrutement naturel qui prenne la place des repeuplements. Or, le recrutement naturel est spontanément garanti dans les cours dont la dynamique est aussi proche que possible de celle d'un lit naturel. Seule la renaturation, y compris la gestion des débits résiduels, la gestion des crues et du marnage permettent le rétablissement durables de populations abondantes, saines

Sources

OFEV (2018): *Repeuplement durable des cours d'eau. Conditions-cadres et principes*. Office fédéral de l'environnement, Berne. *Connaissance de l'environnement* n° 1823: 42 p. www.bafu.admin.ch > publications.

Isabelle Castro & Raphaël Arlettaz (2011): *Le nouveau plan de repeuplement piscicole valaisan rate le coche*. *Bulletin fauna•vs info* n°20 décembre 2011.

Araki H., Schmid C. (2010): *Is hatchery stocking a help or harm? Evidence, limitations and future directions in ecological and genetic surveys*. *Aquaculture* 308: 2–11.



Nouvelle publication de l'OFEV.

et pérennes. Comme l'écrit l'OFEV dans sa brochure au sujet du repeuplement artificiel: «Aujourd'hui, le mot d'ordre est devenu le moins possible et seulement si absolument nécessaire». Ce changement de paradigme est déjà à l'œuvre: la pratique du repeuple-

ment a été totalement abandonnée dans plusieurs cours d'eau. Et l'on y a observé d'emblée un recrutement naturel en juvéniles bien plus efficace qu'on ne l'avait soupçonné!

Isabelle Castro

Extrait de l'article «Le nouveau plan de repeuplement piscicole valaisan rate le coche»

Publié dans le bulletin fauna•vs info n°20 décembre 2011

«Les rempoissonnements, notamment en ce qui concerne les salmonidés de rivière, n'atteignent qu'exceptionnellement le but visé, soit conserver les peuplements ou augmenter la taille des populations. Les effets de cette pratique ont été mesurés en différentes régions du globe et on aboutit toujours et partout à la même conclusion: le rempoissonnement de nos rivières exerce des effets pervers sur les populations et les communautés de poissons autochtones. Ainsi, il apparaît clairement que les seules mesures valables de restauration des peuplements halieutiques dulçaquicoles non lacustres passent par la revitalisation et la renaturation des cours d'eau, seule capable de recréer des habitats diversifiés (refuges) et attractifs, bons pourvoyeurs d'invertébrés, donc piscicolement productifs. Cette règle vaut d'ailleurs pour toutes les espèces animales: pas de population viable sans un habitat propice en quantité suffisante. Lorsqu'une rivière est dégradée, ce n'est pas en y mettant des poissons que l'on solutionne le problème. Il faut, dans une démarche de développement durable, s'attaquer aux racines du mal, et non pas uniquement à chercher à le masquer par un repeuplement inefficace à long terme.»

Quelle est l'influence du lynx et de la chasse sur l'évolution des effectifs de chamois?

Nouvelles de la recherche

Dans de nombreuses régions de Suisse, les tirs de chamois vont décroissant depuis quelques années déjà. Les associations de chasseurs et les autorités s'inquiètent par conséquent de l'état des populations de chamois. Le projet lynx-chamois a pour objectif d'étudier quel est l'impact que le lynx et la chasse ont sur les effectifs de chamois dans l'Oberland bernois. Dans le cadre du projet, on s'est penché sur d'autres facteurs potentiellement co-responsables du recul observé (p. ex. conditions météorologiques, présence du cerf élaphe).

Le projet, mené de 2015 à 2018, a été conduit par des collaborateurs et des collaboratrices de KORA (écologie des carnivores et gestion de la faune sauvage) et du FIWI (Institut für Fisch- und Wildtiermedizin), et soutenu par le service de surveillance de la chasse du canton de Berne. Pour le projet, 10 lynx de l'Oberland bernois ont été munis de colliers émetteurs, afin d'étudier leur comportement prédateur. Simultanément, dans la même région, on a enregistré plusieurs fois par année les effectifs de 14 populations de chamois choisies, afin d'en docu-

menter le taux de natalité, la croissance annuelle et d'éventuelles réactions comportementales face à la présence du lynx. Par ailleurs, afin de comprendre quels sont les facteurs ayant influencé les effectifs de chamois sur un territoire important durant une période relativement longue, le projet incluait l'étude de séries de données déjà existantes, collectées par le service d'inspection de la chasse du canton de Berne. Dans ces analyses rétrospectives, on s'est plus particulièrement intéressé aux relevés annuels des effectifs réalisés par les gardes-faune et aux données fournies par la statistique de chasse, disponibles pour la période allant de 1960 à 2018. L'étude confirme que la chasse et le lynx, avec d'autres facteurs encore (p. ex. hivers rigoureux, cerf élaphe), peuvent limiter les effectifs de chamois. La portée de chaque facteur dépend fortement des conditions de vie régnant dans la région concernée.

Vous trouverez l'étude (en allemand avec un résumé en français) sur:

www.kora.ch > Bibliothek > Publikationen